



Date de la convocation :
13 novembre 2009

Date d'affichage de la convocation :
13 novembre 2009

Nombre de conseillers municipaux :
• en exercice43

• Présents à l'ouverture ..36

Transmission en Préfecture :

- la délibération n°8,
le 30 novembre 2009 ;

- le 4 décembre 2009 pour les
autres délibérations.

Date d'affichage du compte-rendu :

- le 4 décembre 2009

Publication au recueil des actes administratif :

- la délibération n°8,
le 30 novembre 2009 ;

- le 7 décembre 2009 pour les
autres délibérations.

Le 24 novembre 2009, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Bruno JONCOUR, Maire.

Membres présents : Mme DIOURON, M. MAYEUX, Mme BLEVIN, M. BONNIN, M. DELOURME, Mme LE GAGNE, MM. BLEGEAN, GUENIFFEY, Mme SEITE, M. FUAN, Adjoints.

Mmes BOT, RIO, M. ROBERT, Mme MINET, MM. CROCHET, LORANT (arrivé à la délibération n°1), MARMIGNON, Mmes SOULIMAN, PIAT, DE LAVENNE, M. DREVES, Mmes LE GONIDEC, COTTRET, M. ALIPOUR (arrivé à la délibération n°1), Mmes LEBRETON, GRONDIN, M. BENAY, Mme BOULDE, MM. AUFFRET, LE BERE, BOIVIN, Mmes LEFAUCHEUR, HUBERT, M. LE GUERN (arrivé à la délibération n°1), Mme GACEL, M. IBNYASSIN (arrivé à la délibération n°1), Mmes GUYONNET, MEYER, M. BOURQUARD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. MAYEUX donne pouvoir à M. DELOURME (à partir de la délibération n°18)
- Mme RAULT donne pouvoir à Mme LE GAGNE
- M. LE RUN donne pouvoir à Mme LE GONIDEC
- M. BEN ABDELWAHAB donne pouvoir à M. DREVES

Sorties et entrées des adjoints et conseillers municipaux pendant la séance :

- Sorties de M. MAYEUX à la délibération n°6, retour à la n°8, à la n°13, retour n°14 et départ à la n°18
- Sortie de Mme BOT à la délibération n° 9, retour à la n°11
- Sortie de Mme LEBRETON à la délibération n° 9, retour à la n°11
- Sortie de M. BOIVIN à la délibération n°20, retour à la n°31
- Sortie de M. AUFFRET à la délibération n°32, retour à la n°33

Secrétaire de séance :

- Mme MINET

La séance est levée à 22 heures

1 – Débat d'Orientation Budgétaire

Le Conseil Municipal prend acte du débat sur les orientations budgétaires de la Ville de SAINT BRIEUC, qui s'organise autour des axes suivants :

- le contexte économique des perspectives
- les orientations du budget 2010
- les perspectives 2009-2014
- le plan pluriannuel des investissements

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

2 - Association le Banquet – 1^{er} festival de la gastronomie bretonne – Attribution d'une subvention

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 1 000 € au Comité d'Organisation de l'association "Le Banquet" pour l'organisation de leurs conférences-débats qui se sont tenues les 19 et 27 octobre dernier.

RAPPORTEUR : Mme SEITE

Présents : 40	Pouvoirs : 3	Total : 43	Exprimés : 43
Voix Pour : 43	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

3 - Salon breton du livre et du gourmet 2009 – Participation financière de la Ville auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 7 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor pour l'organisation du deuxième salon qui se tiendra du 27 au 29 novembre 2009 au Carré Rosengart.

RAPPORTEUR : Mme SEITE

Présents : 40	Pouvoirs : 3	Total : 43	Exprimés : 41
Voix Pour : 41	Voix Contre : 0	Abstentions : 2 (M. BOIVIN, Mme MEYER)	

4 - Démocratie locale – Attribution de subventions - Projets et Fonctionnement Année 2009

Le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions aux projets et au fonctionnement telles que figurant dans le tableau ci-dessous :

↳ l'Union Nationale des Parachutistes 22 : subvention exceptionnelle au titre de l'organisation de la journée de commémoration en mémoire des soldats tombés en OPEX et plus particulièrement celle du sergent Vincent Daube, ainsi que pour l'édition de brochures sur le devoir de mémoire destinées aux collégiens et lycéens.	770 €
↳ l'Association du Quartier de l'Europe : subvention exceptionnelle au titre du projet intitulé "Culture accessible à Tous".	500 €
↳ le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et des Société Patriotiques, subvention de fonctionnement 2009 (150 €) et reliquat de l'exercice 2008 (150 €)..	300 €

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 40	Pouvoirs : 3	Total : 43	Exprimés : 43
Voix Pour : 43	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

5 - Travaux au stand de tir niveau –8 situé au parking de Gouédic – Lot n°2 – Résiliation contractuelle du marché

Le Conseil Municipal

- décide la résiliation du marché n°2009/046 - lot n°2 conclu avec l'entreprise ALLEZ et Cie pour un montant de 63 685,45 € T.T.C. pour la réalisation du lot n° 2 "rétablissement des courants forts et faibles" des travaux au stand de tir au niveau moins 8 du parking de Gouédic.
- approuve les termes de l'avenant n°1 portant résiliation contractuelle du marché sans contrepartie financière.
- autorise Monsieur le Maire à signer le dit avenant annexé à la délibération.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 40

Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

6 - Parking de Gouédic – Travaux de désamiantage - Avenant n°1 aux marchés

Le Conseil Municipal :

- décide la réalisation des travaux supplémentaires sur le lot n° 1 "retrait des matériaux contenant de l'amiante" avec l'entreprise SIB, pour un montant de 16 232.00 € HT, représentant un pourcentage d'augmentation de 4.6 % par rapport au montant global de l'ensemble des marchés relatifs aux travaux de désamiantage (montant initial des marchés : 349 227.36 € HT – montant après avenant n°1 : 365 459.36 € HT).
- approuve les conclusions de l'avenant n°1 prenant en compte ces compléments de travaux.
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

RAPPORTEUR : M. BONNIN

Présents : 39

Pouvoirs : 3

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

7 - Construction d'un réseau de chaleur – Autorisation à signer les marchés

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes du marché établi pour chacun des lots.
- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés suivants :
 - lot n° 1 "VRD –réseau de chaleur/réseau gaz" avec l'entreprise LE DU pour un montant de 455 245,00 € HT ;
 - lot n° 2 "génie climatique" avec l'entreprise ICE pour un montant de 653 000,00 € HT.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 39

Pouvoirs : 3

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

8 - Espace Charner – BEA pour la réalisation et la mise à disposition de la Ville d'un parc de stationnement – Choix d'un opérateur – Signature des contrats

Le Conseil Municipal :

- approuve le choix de la société AUXIFIP, dont le siège social est situé 1 rue du Passeur de Boulogne 92861 ISSY-LES-MOULINEAUX cedex 9 France - en tant que preneur du bail emphytéotique administratif pour la réalisation d'un parc de stationnement sous l'Espace Charner.
- approuve les termes du Bail Emphytéotique Administratif, et de la convention de mise à disposition non détachable.
- autorise Monsieur le Maire à signer le Bail Emphytéotique Administratif d'une durée de 30 ans et 27 mois portant sur 1 lot en volume nécessaire à la réalisation du parc de stationnement souterrain d'environ 306 places sur 2 niveaux à déterminer par état descriptif de division et règlement de copropriété par géomètre expert après division parcellaire d'une emprise d'environ 4 409 m² à prendre dans la parcelle BD 606 d'une contenance totale de 14 099 m², propriété de la Ville de Saint-Brieuc, la redevance annuelle due par AUXIFIP étant d'un euro symbolique.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous actes nécessaires à cet effet, notamment l'acte nécessaire à la publication du bail emphytéotique administratif.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du parking, non détachable, pour une durée de 30 ans et 27 mois, le loyer devant être versé par la Ville à AUXIFIP à compter de la mise en service du parc de stationnement de 306 places.
- dit que le montant définitif du loyer périodique HT sera fixé, conformément aux termes de la convention de mise à disposition non détachable, à la date de prise d'effet de la location du parc de stationnement et qu'en conséquence, conformément à la loi MURCEF en date du 11 décembre 2001 et l'avis de France Domaine en date du 14 octobre 2009, l'avis de France Domaine sera à nouveau sollicité et sera soumis au conseil municipal pour information préalable à la mise en service.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 40

Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 37

Voix Pour : 33

Voix Contre : 4

Abstentions : 6

(M. LE BERE, M. BOIVIN, Mme GACEL,
Mme MEYER)

(Mme LEFAUCHEUR, Mme HUBERT, M. LE GUERN,
M. IBNYASSIN, Mme GUYONNET, M. BOURQUARD)

14 - Eau et assainissement - Modification des règlements

Le Conseil Municipal :

- approuve les documents annexés à la délibération :
 - règlement général du service de l'eau potable et ses trois annexes
 - annexe n°1 : les garanties du service
 - annexe n°2 : les dispositions particulières pour l'individualisation des contrats de fourniture d'eau
 - annexe n°3 : les dispositions particulières pour la création de réseaux collectifs dans les lotissements
 - règlement général du service de l'assainissement et ses deux annexes
 - annexe n°1 : les garanties du service
 - annexe n°2 : les dispositions particulières pour la création de réseaux collectifs dans les lotissements
- approuve la mise en application effective des nouvelles modalités à compter du 1^{er} janvier 2010, après en avoir informé chaque usager.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 40

Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

15 - Eau et Assainissement – Indices de révision des prix – Avenants aux marchés et conventions de prestations

Le Conseil Municipal :

- prend note des correspondances des nouveaux indices avec les anciens à savoir :
 - ICHTTS1 en ICHT IME Rev2009
 - 40-10-02 en 35-10-01
 - 40-10-10 en 35-10-02
 - 71-10-02 en S77-11-02
 - 00-03-00 en EBIQ00
- autorise Monsieur le Maire à signer les avenants à l'ensemble des conventions et contrats de prestations ci-dessous afin de revoir les indices dans les formules de révision des prix.
 - délégation service public eau de Plérin (convention avec la ville de Plérin du 27/12/2005) ;
 - convention de traitement des effluents du quartier de BERRIEN sur la station d'épuration des mines (convention avec la ville de Trémuson du 25/04/2006) ;
 - prestations de maintenance industrielle sur le barrage du GOUET (convention avec le Département du 9/11/2005 prestations d'exploitation du réseau et de la station d'épuration de Saint-Julien - convention avec la commune de Saint Julien du 15 mai 2007).

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 40

Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

16 - Exploitation du réseau d'eau potable de Plérin – Délégation de Service Public – Prolongation du contrat – Avenant n°3

Le Conseil Municipal :

- accepte la prolongation d'un an des termes du contrat de délégation de service d'exploitation du réseau d'eau potable de la ville de PLERIN, ainsi que la modification des indices de révision des prix.
- approuve les termes de l'avenant n° 3 prenant en compte ces modifications .
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 40

Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

17 – Station d'épuration du Légué – Travaux zone Biogaz – Travaux supplémentaires : avenant n°1

Considérant la nécessité de stabiliser la dalle du gazomètre, le Conseil Municipal

- décide la réalisation de travaux supplémentaires sur le lot n° 1 attribué au groupement d'entreprises CEGELEC/ROUSSEL pour un montant de 249 308.59 € HT.
- approuve les termes de l'avenant n°1 prenant à compte ces travaux, pour un montant de 15 300 € HT, représentant un pourcentage d'augmentation de 6.1 % du montant total du marché initial, à conclure avec le groupement d'entreprises CEGELEC/BERTHELOT-ROUSSEL,
- autorise Monsieur Le Maire à signer le dit avenant.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 40

Pouvoirs : 3

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

18 - Usine de Saint-Barthélémy – Extension de capacité de production – Avenant n°2 au marché de travaux

Le Conseil Municipal :

- décide la réalisation de travaux complémentaires,
- approuve les termes de l'avenant n°2 prenant en compte ces travaux complémentaires, pour un montant de 65 520 € HT, le montant cumulé des avenants représentant 7.8 % du marché initial (1 560 370 € HT)
- autorise Monsieur le Maire à signer le dit avenant.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

19 - Secteurs Enfance et Jeunesse – Attribution de subventions – 2^{ème} volet – Année 2009

Le Conseil Municipal

- affirme sa volonté de soutenir les projets des associations suivantes par un soutien financier :

- Access Armor pour la mise en œuvre d'animations autour du livre dans les accueils parents-enfants des structures Petite Enfance ▪ 2 500 €
- Bagoudibou pour la mise en œuvre d'animations sur la découverte de la culture africaine et l'organisation du festival Festibou ▪ 250 €
- SUP ARMOR pour l'organisation du Forum Sup Armor à Brézillet en décembre 2009 ; ▪ 7 400 €
- SAINT BRIEUC PREPAS pour l'organisation du 40^{ème} anniversaire des classes préparatoires du Lycée Rabelais ▪ 500 €
- La Vaillante Centre de Vacances pour l'organisation d'un centre de vacances à Fouesnant ; ▪ 1 500 €
- La Contre Marche pour l'organisation du Festival des Cultures Urbaines ▪ 1 000 €
- Terre et Volume pour son projet artistique à la M.P.E. Le Chat Perché ▪ 3 000 €
- Gousse d'Ail pour la mise en place d'un atelier d'éveil musical ▪ 5 000 €
- Access Armor et Graffitis pour la mise en œuvre d'animations autour du livre ; ▪ 1 000 €
▪ 1 650 €
- La Goutte de Plus et Vivarmor Nature pour la mise en place d'animations sur l'environnement et la Biodiversité ▪ 1 092 €
▪ 400 €
- Les Enfants d'Omendé pour la mise en place d'animations sur la découverte de la culture africaine ; ▪ 400 €

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

20 - Secteur Jeunesse - Subventions aux associations – Année 2009 - 3^{ème} volet

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution des subventions suivantes :

Association	Objet	Nature	Montant
M.J.C. du Plateau	Fonctionnement de l'association	Mise en oeuvre de la mission "Jeunesse" sur les quartiers Est et Ouest – Dernier trimestre 2009	18 000 €
Loisirs Pluriel	Subvention de fonctionnement	Soutien à la mise en place d'un accueil de loisirs Aide journalière pour l'accueil des enfants briochins	10 000 € 13 385 €
Amicale Laïque	Subvention de fonctionnement	Soutien à la mise en place d'un accueil de loisirs Aide journalière pour l'accueil des enfants briochins	13 000 € 20 220 €

- approuve les termes des conventions financières à conclure avec la MJC du Plateau, l'Amicale Laïque et Loisirs Pluriel.
- autorise Monsieur Le Maire à signer lesdites conventions annexées à la délibération.

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN

Présents : 37

Pouvoirs : 4

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1
(M. IBNYASSIN)

21 - Ecoles publiques briochines – Attribution de subventions aux projets exceptionnels (1^{er} trimestre 2009/2010)

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution des subventions suivantes pour un montant total de 2 831 € :
 - OCCE Coop Scolaire maternelle Françoise DOLTO 600 €
 - OCCE Coop Scolaire élémentaire Berthelot 500 €
 - USEP école élémentaire Hoche 450 €
 - USEP école élémentaire Croix-Rouge 281 €
 - USEP des écoles Jacques BREL 500 €
 - OCCE école Jean NICOLAS 500 €

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 38

Pouvoirs : 4

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

22 - Ecoles publiques briochines – Animations périscolaires du temps du midi – Année scolaire 2009-2010 – Subvention à la Fédération des Œuvres Laïques

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution d'une subvention de 7 740 € à la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes d'Armor pour la période de septembre à décembre 2009.
- décide l'attribution d'une subvention de 11 600 € à la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes d'Armor pour la période de janvier à juin 2010.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 38

Pouvoirs : 4

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

28 – Passeport jeunes Ti Pass – Chèques multi-activités – Remboursement des associations et recouvrement auprès du Département des Côtes d'Armor – Année scolaire 2009/2010

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux remboursements, sous forme de subvention, des chèques ti pass qui lui ont été remis par les associations signataires de la convention de partenariat et de recouvrer la recette équivalente auprès du Département des Côtes d'Armor correspondant aux montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

TI PASS

Associations	Nbr chèques	Valeur	Total
Juno Bravo	11	10.00 €	110.00 €
La bretonne Gymnic	127	10.00 €	1 270.00 €
Ringuette pour tous	20	10.00 €	200.00 €
Association Viet Vo Dao	3	10.00 €	30.00 €
Club de Judo Amicale Laïque	47	10.00 €	470.00 €
Maison du Théâtre Jeune Public	50	10.00 €	500.00 €
		10.00 €	- €
Total			2 580.00 €

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 38

Pouvoirs : 4

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

29 - Aide à l'emploi sportif - Saison 2009/2010

Le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien aux clubs suivants en accordant une participation financière pour un montant total de 38 115 € :

- 1 poste à hauteur de 7 623 € à la Bretonne Gymnic Club
- 2 postes à hauteur de 15 246 € à Saint Briec Basket
- 1 poste à hauteur de 7 623 € au Centre Municipal de Voile de Saint Briec
- 1 poste à hauteur de 7 623 € à l'association sportive de Cesson Saint-Briec

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN

Présents : 37

Pouvoirs : 4

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1
(M. BOURQUARD)

30 – Gymnase de la Roche Jano – Convention d'utilisation et de participation aux charges avec le Lycée Chaptal

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention d'utilisation et de participation aux charges avec le lycée Chaptal.
- autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention annexée à la délibération.

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN

Présents : 38

Pouvoirs : 4

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

31 – Solidarité Internationale : attribution de subventions de fonctionnement et d'aides aux projets - Année 2009

Le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions de fonctionnement et d'aides aux projets selon la répartition figurant au tableau annexé à la délibération

<u>Subvention de fonctionnement 2008</u>	Subventions 2008	<i>Propositions 2009</i>
↳ <u>Fonctionnement (aide au démarrage)</u> Association "OSOTUA, ensemble avec les Maasai"		150 €
SOUS-TOTAL 1		150 €

<i>Subventions aux projets 2009</i>	<u>Subventions 2008</u>	<i>Propositions 2009</i>
- <u>Maison de théâtre pour le jeune public / Cie Gazibul</u> participation de 8 enfants briochins au festival de l'acteur de GABES du 26 décembre au 2 janvier 2010.		800 €
- <u>L'institut de formation en soins infirmiers</u> de Saint-Brieuc pour un voyage d'étude sur le thème "culture et soins "à Gabès de 14 étudiants infirmiers de 3 ^{ème} année en septembre dernier (stage à l'hôpital de Gabès, échange avec les professionnels de santé).		800 €
- <u>L'association Fandiyema</u> pour la création d'un centre ressources d'information et de formation des femmes à Gouré au NIGER. Il s'agit d'un projet triennal 2009/2011. Les activités du centre à savoir l'alphabétisation, la couture, la formation sur les droits des femme vont bénéficier à près de 500 femmes.		900 €
SOUS-TOTAL 2		2 500 €
TOTAL GENERAL		2 650 €

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

32 – Coopération décentralisée avec BATTIR et KUFUR THILIT – Convention avec le réseau de coopération décentralisée pour la Palestine

Le Conseil Municipal

- approuve les termes de la convention à conclure avec le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine.
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le RCDP.
- décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 051 € pour la prise en charge d'une partie des frais relatifs à la venue des deux maires palestiniens.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 38

Pouvoirs : 4

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

33 – Mise à disposition d'un poste interprète en langue française des signes pour les personnes sourdes – Avenant n°3 à la convention de partenariat et participation financière 2009

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de l'avenant n° 3 à la convention de partenariat relative à la mise à disposition d'un poste d'interprète pour les personnes sourdes prorogeant la convention initiale jusqu'au 31 décembre 2009.
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant et toutes pièces afférentes.
- approuve les termes de l'avenant financier ci-annexé relatif au versement de la participation financière 2009 de la Ville de Saint-Brieuc, d'un montant de 9 992 €, au centre Jacques Cartier, gestionnaire du dispositif.
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant et toutes pièces afférentes.

RAPPORTEUR : M. DELOURME

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

34 – Solidarité/Santé – Actions handicap – Subvention au Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre des actions handicap – Année 2009

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention spécifique pour un montant de **4 079.74 €** destinée à couvrir les actions " handicap" réalisées jusque fin 2009 par le Centre Communal d'Action Sociale.

RAPPORTEUR : M. DELOURME

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

35– Solidarité/Santé – Subventions aux associations – Fonctionnement et projets – Année 2009

Le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions pour un montant total de 10 000 € :

- 2 700 € pour la subvention de fonctionnement

ASSOCIATION	VOTE 2009
LES RESTAURANTS DU CŒUR (prise en charge loyer rue Emile Zola pour les mois d'octobre/novembre/décembre)	2 700 €

- 7 300 € pour les subventions aux projets

ASSOCIATIONS	OBJET DE LA DEMANDE	VOTE 2009
LA CROIX ROUGE	Maraude 2009-2010	5 000.00 €
LES NOUËLLES	Accompagnement projet Divertissage	2 300.00 €

RAPPORTEUR : M. DELOURME

Présents : 39

Pouvoirs : 4

Total : 43

Exprimés : 43

Voix Pour : 43

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Délégation du Conseil au Maire

1 – Droit de priorité

⇒ Décision du 14 septembre 2009 d'exercice du droit de priorité au profit de la Ville sur l'immeuble situé 60 bis rue Notre Dame, cadastré AV 42, d'une superficie de 610 m², moyennant le prix de cent vingt cinq mille euros (125 000 €), pour constituer une réserve foncière en vue de permettre le maintien de l'activité économique dans la rue Notre Dame.

2 – Actions en justice

⇒ Décision du 17 septembre 2009 désignant le cabinet ARES situé 29 rue de Lorient à Rennes pour représenter les intérêts de la Ville de Saint-Brieuc dans la procédure de saisine du juge de l'expropriation ayant pour objet la fixation des offres des biens à acquérir dans le cadre de l'opération de création de la liaison douce du quartier Balzac-Europe-Ginglin.

⇒ Décision du 22 septembre 2009 désignant le cabinet ARES situé 29 rue de Lorient à Rennes pour représenter les intérêts de la Ville de Saint-Brieuc dans la procédure juridictionnelle engagée devant le Tribunal Administratif de Rennes par Mme Martine TINEVEZ, représentant l'Atelier des Artistes sis au 9 rue Houvenagle de Saint-Brieuc, ayant pour activité principale la confection de rideaux, qui sollicite, d'une part, l'annulation de la décision implicite de rejet du 19 mai 2009 et, d'autre part, le retrait, sous astreinte de 50 € par jour, de l'arrêté municipal du 29 mai 2007 s'opposant à l'engagement des travaux (remplacement de la fenêtre centrale sur rue par une porte).

⇒ Décision du 22 septembre 2009 désignant le cabinet d'avocats Jean-Paul MARTIN, domicilié 7 bis boulevard de la Tour d'Auvergne à Rennes, pour représenter les intérêts de la Ville de Saint-Brieuc dans les contentieux introduits par les propriétaires riverains du projet immobilier autorisé par permis de construire délivré le 12 février 2009 à l'EURL Villa Saint-Michel Parc des Promenades pour un projet immobilier situé 2 et 2B allée Chaban Delmas de 23 logements en trois parties (mise en valeur de l'hôtel particulier avec création de 3 logements, construction d'un immeuble de 19 logements, réalisation d'une maison de ville attenante).

3 - Droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas de caractère fiscal

⇒ Décision du 28 septembre 2009 décidant le prix de vente d'un catalogue à 5 € au titre d'une exposition "Jacques LACOMBLEZ" qui se déroule du 9 octobre au 22 novembre 2009 au musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc.

4 - Marchés passés selon une procédure adaptée - Période du 17 septembre au 20 octobre 2009

MARCHES DE FOURNITURE

FOURNITURE DE MATERIAUX ET DE MATERIELS DE VOIRIE

MARCHE 058/09 – notifié le 19 octobre 2009 – 1 an reconductible 2 fois -

- ♦ lot 3 : béton prêt à l'emploi
- ♦ LAFARGE de Languieuxmontant minimum : 10 000.00 € HT
.....montant maximum : 30 000.00 € HT

FOURNITURE DE RACCORDS SPECIFIQUES POUR BRANCHEMENT D'EAU

MARCHE 067/09 – notifié le 17 septembre 2009

- ♦ JUNJAUD de Saint-Brieuc.....montant : 90 000.00 € TTC

FOURNITURE DE MATERIAUX DE BATIMENTS

MARCHE 069/09 – 1 an reconductible 3 fois -

- ♦ lot 1 : maçonnerie - notifié le 8 octobre 2009
- ♦ DOCKS DES MATERIAUX DE L'OUEST de Saint Jacques de la Lande (35)
.....montant minimum : 4 200.00 € HT
.....montant maximum: 16 800.00 € HT
- ♦ lot 2 : bois – notifié le 25 septembre 2009
- ♦ LE TOUZE de Lorient.....montant minimum : 3 400.00 € HT
.....montant maximum : 13 600.00 € HT

SECURISATION DES SITES DE TRAITEMENTS DES EAUX

MARCHE 074/09 – notifié le 17 septembre 2009

- ♦ MCS de Pontivy.....montant : 35 741.26 € TTC

FOURNITURE DE MATERIEL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

MARCHE 079/09

- ♦ lot 1 : fourniture de matériel d'assainissement – notifié le 15 octobre 2009
- ♦ FRANS BONHOMME de Languieux.....montant minimum : 20 000.00 € HT
.....montant maximum : 50 000.00 € HT
- ♦ lot 2 : fourniture de matériel d'eau potable – notifié le 24 septembre 2009
- ♦ PENET PLASTIQUES de Carpique (14).....montant minimum : 20 000.00 € HT
.....montant maximum : 40 000.00 € HT

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

MISSION BET LEVEE DES RESERVES DE LA BIBLIOTHEQUE DU CENTRE

MARCHE 66/09 - notifié le 14 octobre 2009

- ♦ ARMOR INGENIERIE de Languieuxmontant : 14 375.92 € TTC

MISSION DE PROMOUVOIR LE COMMERCE DU CENTRE

MARCHE 72/09 - notifié le 21 septembre 2009

- ♦ CIBLES ET STRATEGIES de Saint-Brieuc.....montant : 88 612.84 € TTC

ETUDE, ORGANISATION ET MANAGEMENT DU SERVICE DES SPORTS

MARCHE 076/09 – notifié le 24 septembre 2009

- ♦ ALLIANCE C de La Chapelle sur ERDRE (44).....montant : 15 069.60 € TTC

MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE DE TRAVAUX POUR LEVER LES RESERVES DE LA BIBLIOTHEQUE DU CENTRE

MARCHE 077/09 – notifié le 14 octobre 2009

- ♦ APAVE de Tréguieux.....montant : 1 614.60 € TTC

MISSION DE COORDINATION DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE – NIVEAU 2
AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS QUARTIERS EUROPE ET GINGLIN

MARCHE 080/09 – notifié le 8 octobre 2009

- ♦ SBC de Ploufragan.....montant : 13 897.52 € TTC

MISSION DE COORDINATION DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE – NIVEAU 2
AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS LA PLAINE BALZAC

MARCHE 082/09 – notifié le 8 octobre 2009

- ♦ SOCOTEC de Plérin.....montant : 2 985.22 € TTC

MISSION DE COORDINATION DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE – NIVEAU 2
AMENAGEMENT CENTRE COMMERCIAL EUROPE

MARCHE 083/09 – notifié le 8 octobre 2009

- ♦ SOCOTEC de Plérin.....montant : 1 485.43 € TTC

MISSION DE COORDINATION DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE – NIVEAU 2
AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS QUARTIERS CROIX SAINT-LAMBERT

MARCHE 084/09 – notifié le 8 octobre 2009

- ♦ SOCOTEC de Plérin.....montant : 16 361.28 € TTC

MARCHES DE TRAVAUX

REFECTION DE TROTTOIRS ET CHAUSSEES 2009

MARCHE 75/09 – notifié le 24 septembre 2009

- ♦ SPTP de Ploufragan.....montant minimum : 150 000.00 € HT
.....montant maximum : 205 000.00 € HT

TRAVAUX D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT POUR LA ROCADE BRIOCHINE

MARCHE 78/09 – notifié le 22 septembre 2009

- ♦ HELARY TP de Guingamp.....montant : 60 215.61 € TTC

REQUALIFICATION PARTIELLE DU CENTRE COMMERCIAL DE L'EUROPE ET CREATION D'UN ESPACE DE PROXIMITE

MARCHE 81/09

- ♦ lot 1 : sciage - démolition - gros-oeuvre – notifié le 13 octobre 2009
- ♦ LEFF RECYCLAGE COUPFORT OUEST de Châtelaudren.....montant : 46 413.17 € TTC

- ♦ lot 2 : bardage métallique – notifié le 13 octobre 2009
- ♦ PCB de Lamballe.....montant : 33 179.17 € TTC

- ♦ lot 3 : menuiserie extérieure – notifié le 19 octobre 2009
- ♦ MIROITERIES DE L'OUEST de Saint-Brieuc.....montant : 30 293.48 € TTC

- ♦ lot 4 : isolation projetée – notifié le 12 octobre 2009
- ♦ QUALICONFORT de Ploudaniel (29).....montant : 7 965.36 € TTC

- ♦ lot 5 : cloisons sèches – notifié le 12 octobre 2009
- ♦ DLP de Morieux.....montant : 10 626.11 € TTC

- ♦ lot 6 : menuiserie intérieure – notifié le 12 octobre 2009
- ♦ BIDAULT de Saint-Donan.....montant : 16 629.38 € TTC

- ♦ lot 7 : faux plafond – notifié le 12 octobre 2009
- ♦ BROCHAIN de Plémy.....montant : 3 836.17 € TTC

- ♦ lot 8 : peinture – notifié le 12 octobre 2009
- ♦ Jean-Pierre MORIN de Saint-Brieuc.....montant : 6 971.41 € TTC

- ♦ lot 9 : revêtement de sol – notifié le 12 octobre 2009
- ♦ CRA SOLS SOUPLES et CRA LOUSSE de Saint-Brieuc.....montant : 7 924.74 € TTC

- ♦ lot 11 : électricité – notifié le 12 octobre 2009
- ♦ RIVIERE SEE de Trégueux.....montant : 36 391.21 € TTC

FOURNITURE ET POSE DE SIGNALISATION DIRECTIONNELLE

MARCHE 90/09 - notifié le 19 octobre 2009

- ♦ LA CROIX SIGNALISATION de Saint-Herblain (44)montant : 44 017.66 € TTC

MARCHES DE MAITRISE D'OEUVRE

MAITRISE D'OEUVRE – DECONSTRUCTION DE DIVERS BATIMENTS ZONE CHARNER

MARCHE 85/09 - notifié le 6 octobre 2009

- ♦ SCOPI d'Yffiniacmontant : 7 176.00 € TTC

MARCHE COMPLEMENTAIRE - MAITRISE D'OEUVRE – CONSTRUCTION RESEAU DE CHALEUR

MARCHE 89/09 - notifié le 14 octobre 2009

- ♦ CAP INGELEC de Carquefou (44)montant : 38 756.38 € TTC

MARCHE DE SERVICE

PHOTOGRAVURE DU JOURNAL MUNICIPAL LE GRIFFON

MARCHE 88/09 - notifié le 14 octobre 2009

- ♦ ANTHEA de Trégueuxmontant minimum: 5 000.00 € HT
.....montant maximum : 15 000.00 € HT

AVENANTS

AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS CHAMP DE MARS

MARCHE 106/08 - notifié le 19 septembre 2009

- ♦ lot 2: espaces vertsmontant de l'avenant : 1 136.50 € HT
ESCEEV de Quessoy

ETUDE ORGANISATION SERVICE EDUCATION

MARCHE 85/08 - notifié le 21 septembre 2009

- ♦ KPMG de Nantesmontant de l'avenant : 9 075.00 € HT

TRAVAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT RUE DE TREGUEUX ET RUE GUEBRIANT

MARCHE 20/07 - notifié le 22 septembre 2009

- ♦ ETDE de Trégueuxmontant de l'avenant : 28 222.01 € HT

MAITRISE D'ŒUVRE DECONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS RUE DE GENEVE

MARCHE 42/09 - notifié le 22 septembre 2009

- ♦ AD INGE de la Chapelle Craonnaise (53)montant de l'avenant : 975.00 € HT

5 - Conventions d'occupation de locaux scolaires

(B) = briochin

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
<u>Armor Action Santé</u> <u>(B)</u>	<u>Ecole Maternelle Brèche aux Cornes :</u> Convention autorisant l'association Armor Action Santé à utiliser la salle d'activités physiques et sportives ainsi que les voies d'accès de l'école Françoise Dolto (B), afin d'organiser des activités gymnastique préventive et de relaxation du 7 septembre 2009 au 1 ^{er} juillet 2010.	4 septembre 2009	Gratuit

<u>Association des parents d'élèves</u> <u>(B)</u>	<u>Ecole Jacques Brel :</u> Convention autorisant l'association des parents d'élèves à utiliser la bibliothèque de l'école Jacques Brel le vendredi 25 septembre 2009 de 20h30 à 23h, afin d'organiser une assemblée générale du conseil local.	8 octobre 2009	Gratuit
---	--	-----------------------	---------

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
<u>L'association Anatole</u> <u>(B)</u>	<u>Ecole Cesson Bourg :</u> Convention autorisant l'association Anatole "têtes à scat" à utiliser la salle d'arts plastiques de l'école Cesson Bourg tous les samedi après-midi, de septembre 2009 à juin 2010 à compter du 19 septembre 2009, afin d'y organiser des répétitions.	13 octobre 2009	Gratuit
Amicale Laïque des écoles du Grand-Clos <u>(B)</u>	<u>Ecole du Grand Clos :</u> Convention autorisant l'Amicale Laïque des écoles du Grand-Clos à utiliser la salle de motricité, la salle des maîtres, les sanitaires, les voies d'accès, la cour et le parking de l'école maternelle du Grand Clos, le vendredi 16 octobre 2009, de 20h 00 à 00h 00, afin d'y organiser une assemblée générale.	15 octobre 2009	Gratuit
Ecole du Grand Clos <u>(B)</u>	Convention autorisant l'occupation d'une salle de classe et des sanitaires de l'école élémentaire du Grand-Clos du lundi 6 juillet 2009 au vendredi 10 juillet 2009, de 9h à 12h, en vue d'organiser un stage de remise à niveau pour les élèves de CM1 et de CM2.	16 octobre 2009	Gratuit
Ecole du Grand Clos <u>(B)</u>	Convention autorisant l'occupation d'une salle de classe et des sanitaires de l'école élémentaire du Grand-Clos du lundi 24 août 2009 au vendredi 28 août 2009, de 9h à 12 h, en vue d'organiser un stage de remise à niveau pour les élèves de CM1 et de CM2.	16 octobre 2009	Gratuit
<u>Div Yezh Sant Brieg</u> <u>(B)</u>	<u>Ecole du Grand Clos :</u> Convention autorisant l'association Div Yezh Sant Brieg à utiliser le parking, la cour, la grande salle de motricité, le couloir, les sanitaires de l'école maternelle du Grand-Clos, le lundi 12 octobre 2009 de 18h à 21h, dans le cadre d'une assemblée générale.	16 octobre 2009	Gratuit

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
<u>L'Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët (B)</u>	<p><u>Ecole Jacques Brel :</u></p> <p>Convention autorisant l'Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët à utiliser la salle de sports, la salle d'activité du rez-de-chaussée et les accès de l'école Jacques Brel, du 9 septembre 2009 au 31 juin 2010, afin d'y organiser des répétitions de danse et de musique.</p>	27 octobre 2009	Gratuit

6 - Conventions passées avec différents organismes, associations ou particuliers pour le louage de choses n'excédant pas douze ans

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
<u>Ville de SAINT-BRIEUC</u>	<p><u>Gymnase de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (I.U.F.M.):</u></p> <p>Convention de mise à disposition du gymnase de I.U.F.M. de Bretagne et de ses locaux annexes (vestiaires et sanitaires) au profit de l'école élémentaire Jean Nicolas, pendant la période du 21 avril au 30 juin 2010, afin d'organiser des séances d'éducation physique.</p>	5 mai 2009	Gratuit
<u>M. BENSOUSSI Elbaghdadi</u>	<p>Convention autorisant M.BENSOUSSI à utiliser un local commercial dans la galerie commerciale Honoré de Balzac à compter du 1^{er} août 2009 pour une durée de 12 mois.</p>	31 août 2009	100 €/mois
<u>Amicale des Employés Municipaux (B)</u>	<p><u>Centre Curie :</u></p> <p>Convention autorisant l'Amicale des Employés Municipaux à utiliser la salle n°32 au 1^{er} étage du bâtiment D du Centre Curie, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 18 h 30 à 20 h 00, afin d'y organiser des cours d'anglais, réservés aux adhérents de l'Amicale.</p>	14 septembre 2009	Gratuit
<u>CMC - CURIE</u>	<p>Convention de mise à disposition ponctuelle de la salle du CDOS du Centre Curie pour organiser deux conseils d'administration et une assemblée générale le 2 octobre 2009 et le 11 et 18 décembre 2009 .</p>	25 septembre 2009	Gratuit

<p><u>Amicale des Employés Municipaux (B)</u></p>	<p><u>Centre Curie :</u> Convention autorisant l'Amicale des Employés Municipaux à utiliser la salle de réunion, du 1^{er} étage, bâtiment A du centre Curie, le jeudi 17 septembre 2009 de 18 h à 20 h30, afin d'organiser un conseil d'administration.</p>	<p>8 octobre 2009</p>	<p>Gratuit</p>
<p><u>Le Tennis de Table Corporatif Briochin (B)</u></p>	<p><u>Centre Curie :</u> Convention autorisant le tennis de table corporatif briochin à utiliser la salle du 2^{ème} étage du bâtiment C du Centre Curie le mardi 8 septembre 2009 de 18h à 21h, afin d'y organiser une assemblée générale.</p>	<p>12 octobre 2009</p>	<p>Gratuit</p>
<p><u>Université du Temps Libre (B)</u></p>	<p>Convention de mise à disposition de la salle n°32 au 1^{er} étage du bâtiment D du Centre Curie du 5 octobre 2009 au 30 juin 2010, pour y organiser des cours d'anglais, de littérature et de musique.</p>	<p>21 septembre 2009</p>	<p>Gratuit</p>